

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 52 du 17 novembre 2016

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte 6

INSTRUCTION N° 86190/DEF/GEND/CAB
portant abrogation de textes.

Du 19 octobre 2016

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *cabinet.*

INSTRUCTION N° 86190/DEF/GEND/CAB portant abrogation de textes.

Du 19 octobre 2016

NOR D E F G 1 6 5 1 8 8 9 J

Textes abrogés :

Instruction n° 17366K du 3 novembre 1938 (BO/G, p. 4202 ; BOEM 350.1, 530.1.2) modifiée.

Instruction n° 2000/P/DEF/GEND/P/SO du 19 janvier 1989 (BOC, p. 502 ; BOEM 510-4.1.3.2, 531.6.2) modifiée.

Référence de publication : BOC n° 52 du 17 novembre 2016, texte 6.

Les textes ci-après sont abrogés :

- instruction n° 17366K du 3 novembre 1938 modifiée, déterminant les services de la musique de la garde républicaine, réglant son emploi et le concours que cette musique et ses musiciens peuvent prêter collectivement ou individuellement à des oeuvres civiles, fêtes et autres solennités ;

- instruction n° 2000/P/DEF/GEND/P/SO du 19 janvier 1989 modifiée, relative à l'aptitude physique du personnel des formations aériennes de la gendarmerie.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie,*

Christian RODRIGUEZ.